

Ethics on the fly Comment identifier et enseigner l'éthique en pratique clinique?



Hans Wolff, Jean-Pierre Rieder, Laurent Gétaz
Unité de médecine pénitentiaire
Hôpitaux Universitaires de Genève
hans.wolff@hcuge.ch

Plan

- Morale, déontologie et éthique
- Introduction aux concepts de bio-éthique
- Inciter à l'analyse éthique de situation cliniques
- Situation de M. T.
- Conclusions

2

Le Serment d'Hippocrate

« Au moment d'être admis(e) à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.
Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.
Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions.
J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité.
Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences.
Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences.
Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera.
Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.
Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés.
Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs.
Je ferai tout pour soulager les souffrances.
Je ne prolongerai pas abusivement les agonies.
Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.
Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission.
Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences.
Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.
J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.
Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si j'y manque ».

(Serment réactualisé par le Pr. Bernard Hoerni) (Bulletin de l'Ordre des médecins - n°4 - avril 1996)

3

Le bien, le mal, le devoir

- Depuis l'antiquité, les philosophes cherchent à répondre à la question: Comment vivre ?
- Et surtout : Comment vivre heureux ?
- La notion de bonheur est une constante dans toutes les réflexions, plus que celles de bien ou de mal auxquelles les religions ont donné une véritable existence.
- En éthique, ces notions sont donc relativisées: le bien de l'un pourrait-il être le mal de l'autre ?

4

La morale et l'éthique

La Morale	L'éthique
<p>Pt Larousse: (du latin <i>mores</i>, mœurs)</p> <ul style="list-style-type: none">- Ensemble de règles d'action et des valeurs qui fonctionnent comme norme dans une société- Théorie des fins des actions de l'homme- Précepte, conclusion pratique que l'on veut tirer d'une histoire	<p>Pt Larousse: Philosophie (du grec <i>ethos</i>, mœurs)</p> <ul style="list-style-type: none">- Doctrine de bonheur des hommes et des moyens d'accès à cette fin- Ensemble particulier de règles de conduite (syn. morale)- Partie théorique de la morale
<p>Le Petit Robert:</p> <ul style="list-style-type: none">- Science du bien et du mal, des principes d'action- Théorie de l'action humaine en tant qu'elle est soumise au devoir et a pour but le bien	<p>Le Petit Robert:</p> <ul style="list-style-type: none">- Science de la morale- Ensemble des conceptions morales de quelqu'un- Décrit un comportement

Définitions, fondements

- Morale: discipline donnée par la société.
 - Que dois-je faire ?
 - Bienveillance et bienfaisance à l'égard d'autrui
 - Valeurs de devoir, d'universalité, de vertu
- Déontologie: discipline donnée par la profession
 - Rapports avec clients et collaborateurs
- Ethique: discipline donnée par soi-même
 - Réflexion sur les comportements
 - Morale personnelle de l'action: comment vivre ?
 - Ce que l'on estime être bon pour soi

6

Normes et lois

- Par principe, l'éthique ne codifie rien.
- Si l'éthique est une discipline personnelle, pourquoi y a-t-il des lois ?
- Après 1945, le monde a compris que la science, les techniques, la culture n'ont pas été un rempart vis à vis des totalitarismes et des génocides.
- Les notions de fondement et de limite a été jugées nécessaires, pour éviter les aberrations déjà vécues.

7

Lois et règles

- 1945: procès de Nuremberg. La notion de dignité va devenir un principe cardinal pour l'éthique et plus tard la bioéthique.
- En 1947, le Code de Nuremberg identifie le consentement éclairé comme un préalable absolu pour les recherches avec expérimentations humaines.
- Création de l'Unesco en 1945
- Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948

8

Bioéthique dès 1960

- L'éthique médicale a une longue tradition
- Souvent informé par des croyances religieuses
- Un changement fondamental de perspective autour des années 1960 pour trois raisons:
 - 1)** des développements révolutionnaires en sciences biomédicales
 - 2)** une révolution culturelle qui cherche des nouveaux points de repère
 - 3)** la perception qu'il fallait imposer des restrictions aux pouvoirs élargis des médecins et des scientifiques

9

Principes généraux

- Autonomie
- Justice
- Bienveillance
- Non-Malfaisance

Beauchamp, Childress 1977

10

Valeurs fondamentales

- Autonomie: chaque humain doit pouvoir décider de lui-même de sa façon de vivre et de son avenir
- Justice de répartition: les biens doivent être partagés de façon juste entre les personnes sans favoritisme.

11

Valeurs fondamentales

- Bienveillance: obligations du professionnel de santé vis à vis des patients: au delà de la philanthropie et de la compassion, rechercher ce que l'on peut de mieux avec ses moyens.
- Non-malfaisance: Primum non nocere. Obligation d'éviter tout ce qui peut provoquer une nuisance au patient.

12

**Décisions éthiques en pratique clinique :
Les quatre cases (The four box model selon Jonsen AR)**

Le modèle à quatre cases	
Indications médicales	Références du patient
Les principes de bienveillance et de non-malfaisance	Le principe du respect de l' autonomie
<ol style="list-style-type: none"> 1. Quel est le problème médical du patient ? Est-ce que le problème est aigu ? chronique ? critique ? réversible ? émergent ? terminal ? 2. Quels sont les buts du traitement ? 3. Dans quelles circonstances les traitements médicaux sont contre-indiqués ? 4. Quelles sont les probabilités de succès des différentes options thérapeutiques ? 5. En somme, comment ce patient peut-il bénéficier d'un traitement médical et de soins infirmiers et comment tout désagrément peut-il être évité ? 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le patient a-t-il été informé des bénéfices et risques, y compris l'information et a-t-il donné son consentement libre et éclairé ? 2. Le patient est-il capable de discernement ? Si oui, quelles sont ses préférences par rapport au traitement ? 4. Si le patient est incapable de discernement, le patient a-t-il, au préalable, exprimé des préférences ? 5. Existe-t-il un représentant thérapeutique pour le patient ? 6. Le patient souhaite-il ou est-il incapable de coopérer quant à la mise en place du traitement ? Si oui, pourquoi ?
Qualité de vie	Aspects contextuels
Les principes de bienveillance et de non-malfaisance et le respect de l' autonomie	Le principe de justice et d' équité
<ol style="list-style-type: none"> 1. Quel est le pronostic avec ou sans traitement pour un retour à la vie normale ? Quels sont les déficits physiques mentaux et sociaux que le patient subira même si le traitement se révèle 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Y-a-t-il des intérêts professionnels, interprofessionnels ou économiques susceptibles de créer des conflits d'intérêt par rapport au traitement clinique du patient ?

Adapté selon Jonsen AR, Siegler M, Winslade WJ. *Clinical Ethics: A practical Approach to Ethical Decisions in Clinical Medicine*. McGraw-Hill; 2010.

M. T.

Conclusions

- Identifier des conflits éthiques
- Aide à la réflexion et à la décision
- Situations complexes